

**DÉLIBÉRATION N°1 CASDIS
DU 7 MARS 2022**

ID : 046-284600012-20220307-DC202203071-DE

Numéro enregistrement Préfecture : DC-20220307-1

**DÉBAT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE – EXERCICE 2022**

Sur convocation de son président, Monsieur Pascal LEWICKI, le Conseil d'Administration du S.D.I.S. du Lot s'est réuni lundi 7 mars 2022 à 14h30 en présence de Monsieur Michel PROSIC, Préfet du Lot.

Etaient Présents

Avec voix délibérative :

Monsieur Pascal LEWICKI, Madame Véronique CHASSAIN, Madame Anne LAPORTERIE, Madame Dominique BIZAT, Madame Catherine MARLAS, Monsieur Fausto ARAQUE, Monsieur Christian PONS, Monsieur Pierre MOLES, Monsieur Alfred TERLIZZI, Monsieur Claude VIGIÉ

Sans voix délibérative :

Colonel hors-classe Jean-François GALTIE, Médecin colonelle Marie-Pierre TAILLADE, Capitaine Mickaël DESBRUERES, Capitaine Jean-Marc MATHIEU

Assistaient également :

Monsieur Jean-Paul LACOUTURE, Madame Laurence MAGINOT, Madame Véronique BAILLY, Lieutenant-colonel Jérôme FERRAGE, Madame Elodie JEURISSEN, Monsieur François GOMEZ, Madame Céline TODESCHINI

Etaient absents / excusés :

Monsieur Rémi BENSOUSSAN, , Madame Mireille FIGEAC, Madame Edith LAGARDE, Madame Françoise LAPERGUE, Madame Caroline MEY-FAU, Madame Amélie VACOSSIN, Monsieur Vincent BOUILLAGUET, Monsieur Jean-Marie COURTIN, Monsieur Frédéric DECREMPS, Monsieur Daniel JARRY, Monsieur Jean-Luc MARX, Monsieur Jean-Claude SAUVIER, Monsieur Régis VILLEPONTOUX, Lieutenant-colonel Olivier LABADIE, Lieutenant-colonel Virgile MOREAU, Capitaine Philippe DELTOUR, Adjudant Christophe MORANDIN, Adjudant-chef Mathieu DUHAMEL, Monsieur Marc CARPREAUX.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration approuvent le débat d'orientation budgétaire en ces termes :

I – CONTEXTE BUDGETAIRE 2022

La préparation budgétaire de l'année 2022 s'inscrit :

- Dans un contexte de mise en place d'une gouvernance remaniée (renouvellement partiel du Conseil d'administration du SDIS, désignation d'un nouveau Président et changement de l'équipe de direction du SDIS) ;
- Dans une volonté partagée et impérative de sécuriser la politique publique d'incendie et de secours au regard de ses ambitions et de son financement par la mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre le Département et le SDIS du Lot ; construite de façon partenariale en 2022, il est attendu que cette convention encadre les préparations budgétaires 2023 et suivantes.

Elle se veut, de fait, être une préparation budgétaire de transition fondée sur une maîtrise des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement (PPI 2021-2025) et permettant de doter le SDIS des ressources nécessaires à son fonctionnement et à son investissement au titre de l'année 2022.

II – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022 SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les orientations budgétaires qui vous sont proposées correspondent au RERCP voté en décembre 2022 avec pour seules différences :

- en dépenses de fonctionnement :
 - + 100 000 € en dépenses imprévues
 - + 46 896 € pour les assurances. Cette hausse correspond aux tarifs du nouveau marché des assurances en vigueur au 1^{er} mars 2022
- en recettes de fonctionnement : + 142 205 € (contribution du Département)
pour mémoire, dans le RERCP, la contribution du Département avait été considérée à hauteur de 7 636 225 €, soit celle de 2021 majorée de 2,11%. Lors du vote du budget primitif du Département, le 25 janvier 2022, elle a été attribuée avec une hausse de 4% et se trouve ainsi portée à 7 778 430 €, permettant au SDIS de s'engager dans un cycle de désendettement.

Le résultat de fonctionnement de l'année 2021 devrait s'élever à 1 260 373,24 € et est établi tel que suit :

Résultat de l'exercice	323 639,35
Résultat N-1 reporté	936 733,89
Résultat cumulé	1 260 373,24

Il vous sera soumis lors du vote du compte administratif, la possibilité d'affecter ce résultat aux fins de :

- Engager les crédits relatifs aux restes à réaliser à hauteur de 157 044.53 € ;
- Reporter 314 536,47 euros sur la section de fonctionnement 2022 afin de présenter un budget à l'équilibre ;
- Verser à la section d'investissement 971 232,24 € qui vont permettre au SDIS d'emprunter en 2022, un montant inférieur à celui qu'il rembourse en capital et ainsi commencer à se désendetter.

Au regard de ces différents points, la section de fonctionnement, au stade de l'élaboration du budget, vous est présentée tel que suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022
	Budget Primitif	Construction du Budget Prévisionnel
60 ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	1 013 744,00	1 039 975,00
61 SERVICES EXTERIEURS	1 228 335,00	1 117 185,00
63 IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES	9 440,00	9 440,00
64 CHARGES DE PERSONNELS	9 096 417,00	9 098 617,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	270 660,00	260 789,00
66 CHARGES FINANCIERES	231 000,00	190 310,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 300,00	4 300,00
68 Dotations aux amortissements & provisions (d) (6)	7 300,00	7 442,00
Dépenses Imprévues de Fonct (f)	50 000,57	100 000,00
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	-	971 232,24
Opérations d'Ordre entre sections	2 613 419,00	2 769 548,00
RAR (Reste à Réaliser)	416 970,74	157 044,53
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 543 626,31	16 220 132,77

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022
	Budget Primitif	Construction du Budget Prévisionnel
6419 Remboursements/rem. du personnel	87 000,00	
70 PRODUITS DES SERVICES ET VENTES	376 875,00	365 875,00
74 CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	13 596 376,48	14 024 743,59
FCTVA	4 927,00	4 587,00
Participations départements	7 478 430,00	7 778 430,00
Participations communes	1 056 951,36	1 077 950,69
Group de collectivités et collect à statut particulier	5 056 068,12	5 163 775,90
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 600,00	4 600,00
TOTAL : Recettes de Gestion des Services	14 064 851,48	14 395 218,59
Opérations d'Ordre entre sections	542 040,94	564 540,94
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	14 606 892,42	14 959 759,53
Résultat Reporté	936 733,89	1 260 373,24
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 543 626,31	16 220 132,77

III – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022 SECTION D'INVESTISSEMENT

Le programme d'équipement 2022 prévisionnel est estimé à **5 156 696 €** (hors reports 2021), au regard du PPI en cours. Cependant, l'opportunité des dépenses et à réévaluer et le plan d'équipement de l'année 2022 sera établi à l'issue du travail de redéfinition des besoins; il vous sera proposé lors du vote du budget 2022.

A ce stade, les prévisions montrent des reports à hauteur de 2 498 309,46 € en dépenses et de 2 190 000 € en recettes et un solde d'exécution positif de **1 065 959,59 €**.

1- Les dépenses d'investissement

- investissements immobiliers : **1 856 000 €uros (dont 630 000 euros en 2022 pour la construction** de la caserne de Cahors à Regourd). Le montant de 630 000 euros qui vous est proposé ci-dessus correspond à l'évaluation effectuée fin 2020 et représente 5% des 14 millions d'euros du projet Regourd. Un travail est en cours afin d'ajuster l'évaluation des dépenses 2022 au plus près de l'avancée et de la projection des travaux.
- investissements mobiliers : **3 300 696 €uros**
- remboursement du capital : **1 519 850 €uros**
- autres dépenses d'investissement : **184 041 €uros**
Les autres dépenses d'investissement se composent de 174 041 €uros d'opération d'ordre et de 10 000 € de frais de publicité.
- neutralisation des amortissements : **450 000 €uros**
Elle constitue la contrepartie de la neutralisation effectuée en fonctionnement.
- restes à réaliser en dépenses d'investissement : estimés à **2 498 309 €**
 - 355 652 € d'investissements immobiliers (dont 136 039 € consacrés au projet Regourd).
 - 2 142 657 € d'investissements mobiliers.

	BP 2021	BP 2022	Différence	Evolution
plan d'équipement mobilier	3 705 460	3 300 696	-404 764	-10,92%
plan d'équipement immobilier	952 874	1 856 000	903 126	94,78%
Dont projet immobilier Regourd	500 000	630 000	130 000	26,00%
Sous/total PE :	5 158 334	5 156 696	-1 638	-0,03%
remboursement du capital des emprunts	1 764 610	1 519 850	-244 760	-13,87%
opérations d'ordre de transfert (travaux en régie)	30 000	40 000	10 000	33,33%
opérations d'ordre de transfert (amortissement subventions)	62 041	92 041	30 000	48,36%
opérations d'ordre patrimoniales	12 216	42 000	29 784	243,81%
autres dépenses	10 000	10 000	0	0,00%
Neutralisation	450 000	450 000	0	0,00%
S/TOTAL	7 487 201	7 310 587	-246 398	-3,29%
restes à réaliser exercice précédent	2 707 995	2 498 309	-209 686	-7,74%
TOTAL	10 195 196	9 808 896	-456 084	-4,47%

2- Les recettes d'investissement

Le financement de la section d'investissement se fait principalement grâce :

- au versement depuis la section de fonctionnement d'une partie du résultat cumulé de l'année 2021 soit 971 232,24 €
- à la dotation aux amortissements pour 2 769 548 €,
- au FCTVA pour 386 024 €
- au versement de subventions ; 90 000 € dans le cadre du Plan France Relance, 450 000 € versés par le Département pour la neutralisation des amortissements et 19 500 € pour le remboursement du capital de l'emprunt Regourd contracté fin 2021 (prêt de 390 000 € sur 20 ans)
- au recours à l'emprunt avec une prévision 2022 pour 1 774 632 € (dont 1 114 632 € pour financer le PPI 2021 et 630 000 € consacrés au projet Regourd).

Nous retrouvons également dans cette section des dépenses d'ordres.

Se rajoutent les restes à réaliser en recettes d'investissement de 2 190 000 € et qui correspondent à :

- 1 800 000 € pour financer les restes à réaliser du PPI 2021.
- 390 000 € pour financer le projet Regourd. En effet, le SDIS du Lot a engagé, en 2021, 390 000 € de dépenses pour la première phase de ce projet (au lieu des 500 000 € précédemment envisagés).

	BP 2021	BP 2022	Différence	Evolution
solde d'exécution reporté	466 381	1 065 960	599 579	128,56%
Virement partiel du résultat cumulé de fonctionnement	0	971 232	971 232	
emprunt	2 661 482	1 144 632	-1 516 850	-56,99%
Financement projet Regourd par l'emprunt	500 000	630 000	130 000	26,00%
FCTVA	541 698	386 024	-155 674	-28,74%
Subvention du Département	450 000	450 000	0	0,00%
Subvention du département pour emprunt Regourd N-1	0	19 500	19 500	
Subvention France Relance (SSIC)	0	90 000	90 000	
Produit des cessions d'immobilisation	50 000	50 000	0	0,00%
amortissements	2 613 419	2 769 548	156 129	5,97%
opération d'ordre patrimoniales	12 216	42 000	29 784	243,81%
S/TOTAL	7 295 196	7 618 896	323 700	4,44%
restes à réaliser exercice précédent	2 900 000	2 190 000	-710 000	-24,48%
TOTAL	10 195 196	9 808 896	-386 300	-3,79%

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE Annexe 1 : Etat du personnel

Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, vous trouverez en annexe, l'état du personnel du SDIS du Lot au 1^{er} janvier 2022.

Pour précisions, cet état est susceptible d'être modifié en fonction des décisions qui seront prises, lors de cette séance, en débat d'orientation budgétaire.

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOT

III ANNEXES				
ETAT DU PERSONNEL AU 1er janvier 2022				
GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
SERVICES GENERAUX				
Colonel hors classe	A	1	1	
colonel	A	1	0	
Lieutenant colonel	A	3	3	
Commandant	A	3	3	
Capitaine	A	5	5	
Lieutenant	B	19	19	
Adjudant	C	15	15	
Sergent	C	11	11	
Caporal-chef	C	2	2	
Caporal	C	8	8	
Sapeur pompier	C	0	0	

TOTAL		68	67	
SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS				
MEDICAL				
Médecin de classe exceptionnel	A	1	1	
Médecin hors classe	A	0	0	
Médecin de 1ère classe	A	0	0	
Médecin de 2ème classe	A	0	0	
Pharmacien de classe exceptionnel	A	0	0	
Pharmacien hors classe	A	0	0	
Pharmacien de 1ère classe	A	0	0	
Pharmacien de 2ème classe	A	0	0	
Cadre de santé de 1ère classe	A	1	1	
Cadre de santé de 2ème classe	A	0	0	
Infirmier chef	B	0	0	
Infirmier principal	B	0	0	
Infirmier	B	0	0	
TOTAL		2	2	
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
Attaché hors classe	A	1	1	
Attaché principal	A	0	0	
Attaché	A	2	2	
Rédacteur principal 1° classe	B	2	2	
Rédacteur principal 2° classe	B	2	2	
Rédacteur	B	0	0	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	12	12	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	1	
Adjoint administratif	C	5	5	
TOTAL		25	25	
TECHNIQUE (2)				
Ingénieur	A	0	0	
Technicien principal 1° classe	B	2	2	

Technicien principal 2° classe	B	1	1	
Technicien	B	2	2	
Agent de maîtrise	C	0	0	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	4	4	
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3	3	
Adjoint technique	C	6	6	
TOTAL		18	18	
SOCIALE (3)		0	0	
MEDICO-SOCIALE (4)		0	0	
MEDICO-TECHNIQUE (5)		0	0	
SPORTIVE (6)		0	0	
CULTURELLE (7)		0	0	
ANIMATION (8)		0	0	
Animateur principal 1°C	B	1	1	
TOTAL		1	1	
EMPLOIS NON CITES (9)		0	0	
TOTAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9)		114	113	

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOT

III ANNEXES				
ETAT DU PERSONNEL AU 1er janvier 2022				
GRADES OU EMPLOIS (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
1 technicien contractuel	B	TECH	397	CDD sur emploi permanent
1 SP contractuel	C	SP	368	CDD Accroissement temporaire d'activité
1 SP contractuel	C	SP	368	CDD Accroissement temporaire d'activité
1 adjoint administratif	C	ADM	367	CDD Accroissement temporaire d'activité
1 adjoint administratif	C	ADM	367	CDD Remplacement agent titulaire momentanément absent
1 adjoint administratif	C	ADM	367	CDD Remplacement agent titulaire momentanément absent
1 attaché CDI	A	ADM	810	CDI portabilité d'une autre collectivité
TOTAL	7			

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

OPS : Opérations

TECH : Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

MS : Médico-social

MI : Médico-technique

SP : Sportif

ANIM : Animation

ENT : Entretien

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Annexe n° 2 :

Etat global de la dette de l'exercice au 31 décembre 2021.

Numéro de l'emprunt	Prêteur	Date de versement des fonds	Date de fin	Durée en mois	Taux nominal	Type de taux	Périodicité	Capital initial	Capital restant dû	Échéances mandatées de l'année 2021		
										Amortissement cumulé de l'année	Intérêts cumulés de l'année	Échéances cumulées de l'année
1641												
900022087112	CREDIT LOCAL DE France	01/02/2004	01/03/2021	177	4,42	V	T	1 550 091,15	0,00	136 011,54	6 011,62	142 023,16
900022087312	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEE	02/06/2007	28/12/2027	240	4	F	A	1 672 000,00	501 600,00	83 600,00	5 734,96	89 334,96
900315970612	LA BANQUE POSTALE	17/01/2014	01/02/2024	120	2,86	F	T	217 000,00	48 825,00	21 700,00	1 753,10	23 453,10
900388381312	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	06/02/2015	01/02/2025	120	1,57	F	T	810 322,00	263 354,65	81 032,20	4 929,80	85 962,00
900456610312	LA BANQUE POSTALE	22/12/2015	01/01/2031	180	1,77	F	T	1 503 500,00	927 158,41	100 233,32	17 519,54	117 752,86
00000991136	CR CREDIT AGRICOLE	24/02/2017	29/02/2032	180	0,85	F	T	1 160 316,00	792 882,60	77 354,40	7 150,44	84 504,84
MON517880EUR	LA BANQUE POSTALE	01/12/2017	01/12/2032	180	1,22	F	T	1 988 912,00	1 458 535,52	132 594,12	18 805,17	151 399,29
MON523073EUR	LA BANQUE POSTALE	21/12/2018	01/01/2034	180	1,38	F	T	2 394 244,00	1 955 299,23	159 616,28	28 359,82	187 976,10
900743341112	CREDIT AGRICOLE	26/12/2019	31/12/2039	240	0,63	F	T	2 099 728,00	1 889 755,20	104 986,60	12 318,84	117 305,24
00002646878	CR CREDIT AGRICOLE	11/02/2021	28/02/2041	240	0,44	F	T	2 900 000,00	2 791 250,00	108 750,00	10 039,84	118 789,84
								1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00
								390 000,00	390 000,00	0,00	0,00	0,00
Nombre d'emprunt	12	Total du compte 1641						18 486 113,15	12 818 660,61	1 005 878,46	112 623,13	1 118 501,39

Envoyé en préfecture le 08/03/2022

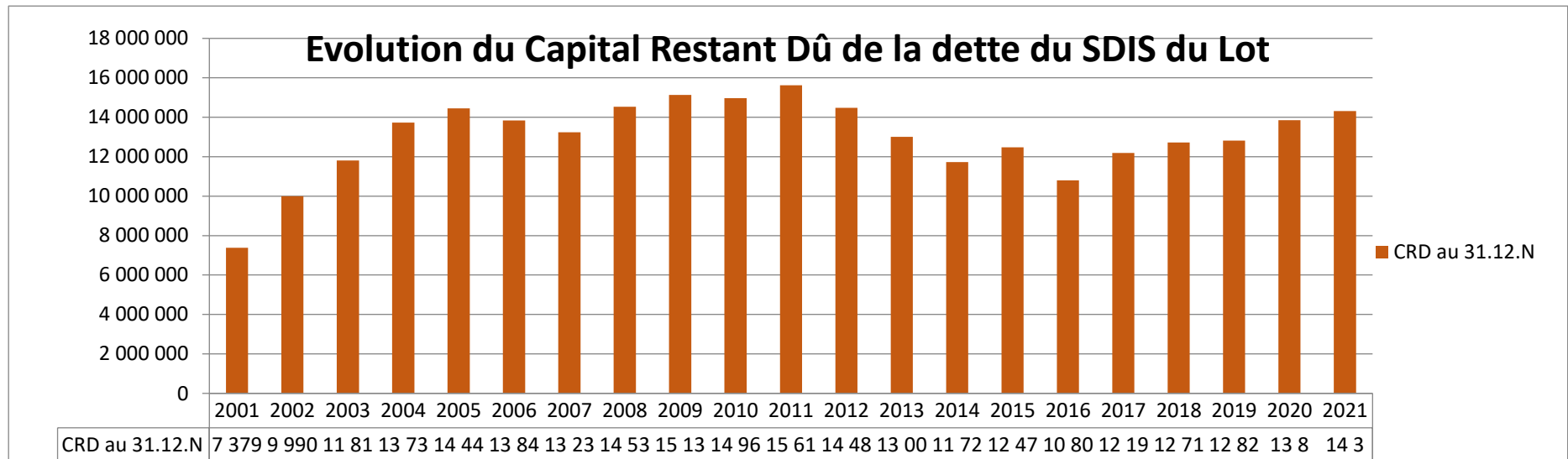
Reçu en préfecture le 08/03/2022

Affiché le 08/03/2022

SLO

ID : 046-284600012-20220307-DC202203071-DE33,87

900022087412	CACIB	15/01/2004	15/01/2023	240	3,82	F	A	3 336 000,00	333 600,00			
900022087512	CACIB	15/10/2004	15/11/2025	264	3,97	F	A	2 564 975,00	488 561,00	122 142,00	24 581,64	146 723,64
900022087712	CACIB	15/01/2006	15/02/2025	240	3,95	F	A	2 830 804,00	566 160,00	141 540,00	28 420,05	169 960,05
900134980112	CACIB	22/01/2010	15/11/2021	144	1,635		A	1 820 000,00	0,00	182 000,00	396,00	182 396,00
900168880612	CACIB	31/01/2011	15/06/2022	144	2,145		A	1 100 000,00	110 000,00	110 000,00	963,60	110 963,60
Nombre d'emprunt	5	Total du compte 16441						11 651 779,00	1 498 321,00	722 482,00	73 795,16	796 277,16
TOTAL GLOBAL	16							30 137 892,15	14 316 981,61	1 728 360,46	186 418,29	1 914 778,55



Détail du vote :

Présents : 10
 Votants : 10
 Pour : 10
 Contre : 00
 Abstention : 00

**Le Président du Conseil d'Administration du Service
 Départemental d'Incendie et de Secours du Lot**

Pascal LEWICKI

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
 Cahors, le 08 MARS 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.